

# TECHNIQUE D'ACHAT : LES ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES

Optimiser vos achats publics grâce aux enchères électroniques

0,5 JOUR, 3,5 HEURES

MARCHÉS  
PUBLICS

CODE : APA33

## Objectifs de la formation

Cerner le cadre théorique et juridique des enchères électroniques

Distinguer les différents types d'enchères électroniques

S'approprier le déroulement d'une enchère électronique

## Parmi nos formateurs

- DAMO Dominique  
Avocat et gérant de cabinet,

## Public concernés

- Acheteurs publics ; Agent en charge des achats pour la fonction publique d'état, la fonction publique hospitalière et les collectivités territoriales

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Tarif général : 495,00 €HT

Les enchères électroniques sont de plus en plus utilisées dans le cadre des marchés publics. Elles permettent aux acheteurs publics de bénéficier d'une méthode rapide et efficace pour obtenir le meilleur rapport qualité prix. Pour ce faire, cela nécessite d'intégrer le fonctionnement de ce type de technique d'achat.

Au travers de cette formation, les participants intégreront l'ensemble de bonnes pratiques des enchères électroniques et de leur déroulement.

## Rappeler le cadre théorique lié aux enchères électroniques

- Présenter le cadre juridique des enchères électroniques : décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 Articles R2162-57 à R2162-66
- Intégrer le principe de fonctionnement des enchères électroniques
- Distinguer les différents types d'enchères électroniques
- Identifier étapes de préparation d'une enchère électronique
- Appréhender l'aspect financier des enchères électroniques

- S'approprier la méthodologie pour préparer les documents de la consultation
- Les types de marchés concernés par les enchères électroniques
- Quels sont les opportunités et les risques liés aux enchères électroniques
- Focus sur les enchères électroniques inversées

---

## **ATELIER** Quiz : les stagiaires répondent à un panel de questions dont les réponses seront commentés par le formateur

---

### Présenter le processus des enchères électroniques

- Appréhender le déroulement d'une enchère électronique : le temps imparti, les seuils
- S'approprier la gestion des offres
- Les étapes de publication de l'avis de marché
- Quels sont les règles et les conditions à respecter

---

## **ATELIER** Étude de cas décryptée par le formateur d'une enchère électronique déposée sur la plateforme achapublic.com

---

### Evaluer les offres et attribuer le marché

- Identifier les critères de sélection
- Intégrer la méthodologie d'évaluation des offres
- Appréhender le traitement automatisé des offres
- L'attribution du marché après la clôture de l'enchère électronique : quelles sont les bonnes pratiques

---

## **ATELIER** Identifier les critères de sélection et le seuil minimal souhaité

---

### Évaluation des acquis et débriefing en plénière

#### Dates

Classe virtuelle

06/06/2024

16/09/2024

29/11/2024

---

### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

#### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

#### ■ Modalités d'évaluation:

<https://formations.lagazettedescommunes.com> | 01 79 06 78 53 | [formations@lagazettedescommunes.com](mailto:formations@lagazettedescommunes.com)

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.